



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 MARS 2026**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 mars 2026 s'est réuni le samedi 21 mars 2026, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Kadir MEBAREK, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

M. Kadir MEBAREK, **Maire**

M. Henri MELLIER, Mme Ségolène DURAND, M. Mathieu DUCHESNE, Mme Eliana VALENTE, M. Emmanuel ADJOUADI, Mme Aude ROUFFET, M. Guillaume DEZERT, Mme Leïla ADLIMI, M. Noël BOURSIN, Mme Salima YENBOU, M. Baytir THIAW, Mme Karine JOURNAULT, **Adjoints**

M. Louis VOGEL, M. Luc GARCIA, M. Louis BOUMESBAH, M. Jules NGUBU, Mme Odile RAZE (jusqu'au point n° 2), M. Mourad SALAH, Mme Sophie ROCHER, M. Gérard GALLET, Mme Angélique DEHIMI, Mme Sophia HALIFA, Mme Touria KAHLI, M. Jérôme LUCCHIARI, Mme Claire GUILLEMINOT, Mme Warda MANNIER, Mme Julienne SIGNING DJOUFACK, Mme Géraldine GENTRIC, Mme Monica RADU, M. Jean-Hugues BARBÉ, Mme Sophie MUYL-CHARRIER, M. Jean CLARYS, M. Mohammed KHELOUFI, Mme Catherine ASDRUBAL, M. Philippe MARTIN, M. Michaël GUION, Mme Caroline Kimberley LEGERNARD, Mme Fatiya MOTHAY, M. Rémy BÉHAGLE, M. Eric TORTILLON, Mme Céline GILLIER, M. Jason DEVOGHELAERE, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS NON EXCUSES :

REPRESENTES :


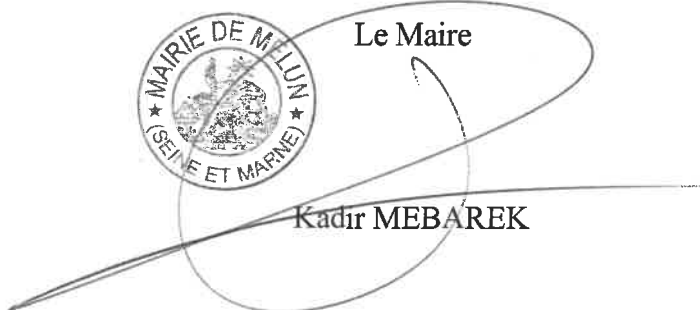
Mme Odile RAZE donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK (à partir du point n° 3)

SECRETARE : Ségolène DURAND

Le Conseil Municipal a :

1. Désigné Madame Ségolène Durand en qualité de Secrétaire de séance.
2. Proclamé Maire et immédiatement Installé Monsieur Kadir Mebarek, qui a obtenu la majorité absolue.
3. Fixé le nombre des Adjoints au Maire à douze (12).
4. La liste « Melun Terre d'Avenirs » ayant obtenu la majorité absolue, proclamé élus en qualité d'Adjoint au Maire, dans l'ordre du tableau les personnes suivantes :  
M. Henri MELLIER 1er Adjoint ; Mme Ségolène DURAND 2ème Adjointe ;  
M. Mathieu DUCHESNE 3ème Adjoint ; Mme Eliana VALENTE 4ème Adjointe ;  
M. Emmanuel ADJOUADI 5ème Adjoint ; Mme Aude ROUFFET 6ème Adjointe ;  
M. Guillaume DEZERT 7ème Adjoint ; Mme Leïla ADLIMI 8ème Adjointe ;  
M. Noël BOURSIN 9ème Adjoint ; Mme Salima YENBOU 10ème Adjointe ;  
M. Baytir THIAW 11ème Adjoint ; Mme Karine JOURNAULT 12ème Adjointe.
5. Donné délégation à Monsieur Kadir Mebarek, Maire, ou aux Adjoints selon l'ordre de leur élection, en cas d'empêchement du Maire, pour la durée de son mandat et sans autres limites ou conditions que celles précisées dans la présente délibération, pour prendre toutes décisions dans les domaines énumérés à l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

 Le Maire  
  
Kadir MEBAREK